NON À UN BEAUVAU SANS AMBITION! L'ORGANISATION DE LA CHAÎNE HIÉRARCHIQUE DOIT ÉVOLUER.



scsi-pn.fr juin 2021

DÉCISION POLITIQUE FORTE OU POURSUITE DU CONSERVATISME?



« Le deuxième péché capital, c'est celui de l'encadrement » affirmait le ministre de l'Intérieur en novembre 2020 devant l'Assemblée nationale. C'est notamment cette thématique de l'encadrement et du management qui motivait le lancement du Beauvau de la sécurité en février 2021. La table ronde dédiée

au sujet a eu lieu le 22 février. Les échanges y ont montré l'isolement du modèle de notre institution qui sépare ses cadres en deux corps antagonistes à l'inverse des autres administrations régaliennes. Seul « l'héritage de l'histoire » semble justifier cette structure hiérarchique... Pourquoi inviter les autres police européennes pour n'en tenir finalement aucun compte ?

Que sont devenues ces discussions ? Quelles suites envisage d'y donner l'exécutif ? Les travaux du Beauvau doivent s'achever dans le courant du mois de juillet mais rien ne permet pour l'heure de s'attendre à des annonces ambitieuses, à la hauteur des enjeux pour préparer l'avenir.

Tout se passe comme si, à l'issue des discussions sur l'encadrement, nos autorités telles que le DGPN ou la directrice de l'ENSP estimaient qu'il ne faut surtout rien changer au modèle actuel qui serait parfait... Même l'idée d'une augmentation de la part de recrutement interne du CCD et celle d'une réduction de la durée de scolarité des officiers et commissaires issus de l'interne se heurtent au tir de barrage des tenants du *statu quo*. Inadmissible!



LE SCSI REÇU À L'ÉLYSÉE

Nous avons rencontré début juin le directeur de cabinet du président de la République pour un tour d'horizon des enjeux qui touchent aujourd'hui le corps de commandement. Notre organisation est revenue à la fois sur les problématiques opérationnelles des cadres et la nécessité de gestes sur le plan indemnitaires, au vu notamment de la disparité OPN/OGN.

Nous avons également remis à cette occasion un courrier au président revenant sur la nécessité d'unifier enfin l'encadrement de la police à l'issue du Beauvau de la sécurité. C'est maintenant au président de la République et au ministre de l'Intérieur qu'il appartient de donner l'impulsion indispensable!

